

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 39

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Maisons de commerce.* — *Aux institutrices.* — *Charité.* — *Société évangélique d'éducation.* — GENÈVE : *Union des Instituteurs genevois.* — *Gymnastique scolaire.* — U. I. P. G.-MESSIEURS : *Retenue des salaires.* — U. I. P. G.-DAMES : *Communiqué.* — NEUCHÂTEL : *Notre assemblée trisannuelle.* — *Cours de gymnastique.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL BURNET : *Le style roman ; St-Ursanne, portail sud (tableaux scolaires).* — ROBERT JAQUET : *La défense nationale spirituelle.* — INFORMATIONS : *Auberges de jeunesse.* — LECTURE LITTÉRAIRE. — ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES. — DANS LES REVUES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

Le débat que nous avons décidé d'ouvrir sur l'*éducation civique post-scolaire* s'annonce intéressant. Nous avons déjà reçu deux articles que l'abondance des matières nous empêche de publier aujourd'hui. Nous allons prier les correspondants des sections de limiter leurs communications au strict nécessaire pour permettre aux membres de la S. P. R. d'émettre librement leur opinion sur ce sujet de toute importance.

La Rédaction.

VAUD

MAISONS DE COMMERCE

La maison **Abetel**, à l'**Anémone** — lainages, bas et sous-vêtements de dames — **Petit-Chêne 28, Lausanne**, nous prie de l'inscrire dans la liste des commerçants qui accordent aux membres du Corps enseignant un escompte de 10 % au comptant.

Nous remercions infiniment Mme Abetel, et nous saisissons l'occasion pour recommander aux collègues de faire leurs emplettes de préférence chez les commerçants qui les favorisent.

L. Cz.

AUX INSTITUTRICES

Nous rappelons la réunion du 6 novembre à *Lausanne, Foyer Féminin*. Voir *Bulletin* du 23 octobre.

L. Cz.

CHARITÉ

Pour les enfants espagnols. — Avec l'assentiment du Département politique fédéral, il s'est formé au début de cette année un comité suisse de secours aux enfants espagnols. A la fin d'avril, M. Olgiati — un jeune professeur grison qui avait pris l'initiative de l'action — partit avec quelques-uns de nos compatriotes, conduisant vers l'Espagne quatre camions chargés de vivres. Et l'on apprit en septembre que, grâce à ces gens et aussi aux envois subséquents de produits

divers, on avait pu évacuer de Madrid environ quatre mille personnes (des enfants surtout, plus quelques vieillards et des femmes sur le point de devenir mères), et distribuer des vivres ou vêtements en plusieurs points de la péninsule, des deux côtés de la barricade. Cette entreprise, qui se continue, a rencontré beaucoup de sympathie dans notre pays, mais surtout en Suisse alémanique. La Suisse romande veut aussi faire sa part. C'est pourquoi un appel va être lancé (s'il ne l'est déjà) à Lausanne dans tous les quotidiens ; il émane de diverses associations parmi lesquelles notre C. C. a bien voulu faire figurer la S. P. V. Les lecteurs du *Bulletin* sont priés de donner une attention toute spéciale à cet appel. On peut verser les dons en argent au C. C. P. II.7400 (Comité suisse de secours aux enfants d'Espagne, section vaudoise : M. de la Harpe, av. Druey 6, Lausanne). A Lausanne, on va récolter des vivres et vêtements. La guerre d'Espagne est une douloureuse question pour beaucoup d'entre nous, parce qu'elle entretient dans notre pays des sentiments contradictoires. Cependant, nous pouvons tous entrer sans arrière-pensée dans la voie qui nous est ouverte, celle de la charité. Laissons parler notre cœur et répondons avec joie à l'appel qui nous est adressé. Nous sentirons moins ce qui nous divise et nous prouverons notre attachement à nos meilleures traditions nationales. P. P.

Pour les enfants d'Echichens. — L'appel ci-dessous en faveur des malheureuses victimes des marchands de bombes et de la guerre entre frères ne nous fera pas oublier un devoir immédiat, tout près de nous : *la collecte pour Echichens*, la seule qui soit autorisée dans nos classes chaque année. Nous rappelons qu'elle doit avoir lieu du 1er au 15 novembre et que le don minime de 25 centimes par élève donne pour le canton un total de 10 000 francs, somme nécessaire pour assurer la bonne marche de l'Asile et permettre à ses dirigeants de travailler, si ce n'est sans soucis, au moins dans une certaine quiétude quant au lendemain.

Echichens, votre filleul, se rappelle au bon souvenir et à la générosité de ses parrains et marraines. L. Cz.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

La conférence de M. Louis Meylan : « Des humanités pour tous », aura lieu cet après-midi, au Palais de Rumine. La séance est publique.

GENÈVE UNION DES INSTITUTEURS PRIMAIRES GENEVOIS

Dispositions communes aux deux sections.

Art. 1. L'Union des Instituteurs primaires genevois se divise en deux sections distinctes et autonomes :

U.I.P.G., Section des Dames et

U.I.P.G., Section des Messieurs.

Elle constitue un groupement de fonctionnaires de l'enseignement primaire et de l'enseignement complémentaire urbain et rural.

Ce groupement a pour but :

- a) d'étudier toutes les questions se rattachant à l'enseignement ;
- b) de défendre les intérêts généraux du corps enseignant ;
- c) de défendre l'école laïque au principe de laquelle il est fermement attaché.

En outre, chaque section s'occupera respectivement de tout sociétaire dont les intérêts professionnels seraient menacés pour des actes en rapport avec son activité d'instituteur ou de membre de l'U.I.P.G.

Art. 2. Chaque section est dirigée par un comité de 11 membres.

Art. 3. Le Comité mixte, formé des comités des deux sections, se réunit :

- a) pour préparer les assemblées plénières ;
- b) lorsque les circonstances le commandent ;
- c) sur la demande de 5 de ses membres.

Tous ses membres ont le droit de vote.

Art. 4. Le Comité mixte peut, sous réserve de l'approbation de l'assemblée plénière, décerner le titre de membre d'honneur aux personnes qui ont rendu des services signalés à la Société.

Art. 5. Le président de la Section des Messieurs et la présidente de la Section des Dames sont président et vice-présidente de l'Union des Instituteurs primaires genevois.

Art. 6. Lors de l'examen d'une proposition, l'auteur de celle-ci peut désigner deux membres de la Commission chargée de l'examiner.

Art. 7. Aucune question ne peut être discutée en assemblée plénière si l'une des sections s'y oppose.

Art. 8. Toute modification aux dispositions communes doit être présentée à une assemblée plénière.

TROISIÈME JOURNÉE DE DÉMONSTRATION DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Jeudi 4 novembre.

Salle de gymnastique du Collège de Genève.

Pour la troisième fois, l'Association genevoise des maîtres d'éducation physique organise sa journée de démonstration de Gymnastique scolaire. Tous les membres du corps enseignant (officiel et libre) ainsi que ceux de l'A. G. M. E. P. y sont cordialement conviés.

L'intérêt qu'ont suscité les deux premières démonstrations et le succès qu'elles ont remporté prouvent que l'initiative est bienvenue et répond à un besoin. Le but de cette journée est de permettre un échange d'expériences pédagogiques entre maîtres spécialisés dans l'enseignement de l'éducation physique, instituteurs et insti-

tutrices. Nul doute que, cette année à nouveau, nombreux seront les collègues qui apprécieront cette occasion de profiter des expériences de maîtres spécialisés et de leur demander conseil.

Les travaux présentés seront dirigés par des professeurs de gymnastique et exécutés par des enfants diversement doués et inconnus de ces maîtres, dont la tâche sera d'enseigner, de montrer comment ils s'y prennent. Deux leçons complètes donneront l'allure et l'atmosphère de la leçon à l'école. Voici le programme de cette journée ;

- 8 h. 25 Introduction. M. L. Bouffard.
- 8 h. 30 Exercices à mains libres (garçons de 3^e année). M. Sauthier.
- 8 h. 50 Leçon d'adresse et d'entraînement aux jeux de balles (fillettes et garçons de 3^e année). M. Ch. Buffle.
- 9 h. 10 Comment on enseigne à sauter (fillettes de 3^e année).
Mlle Y. Favre.
- 9 h. 30 Comment on enseigne à sauter (garçon de 6^e année).
M. Burtin.
- 9 h. 50 Les exercices à terre (garçons de 3^e année). Mme Hess-Vincent.
- 10 h. 10 Comment on enseigne à grimper (fillettes de 3^e et 4^e année).
Mlle Metz.
- 10 h. 30 Une leçon en 3^e année (fillettes).
- 11 h. Une leçon en 6^e année (garçons).
- 11 h. 30 Discussion au cours de laquelle les maîtres de gym. se tiendront à la disposition de leurs collègues pour tous renseignements au sujet des travaux présentés.
- 12 h. 30 Banquet (s'inscrire auprès de M. A. Felber, rue d'Italie 10, téléphone : 49.037, jusqu'à mercredi soir, 3 novembre).

L'après-midi sera consacré à une partie pratique, organisée pour le corps enseignant, dans la salle de gym. du Collège. (Si possible en costume, pantoufles en tout cas exigées.)

- 3 h. Exercices de pas. Mme Hess-Vincent.
- 3 h. 20 Exercices à terre (poussés plus loin que le matin). Mlle Metz. Distribution du fascicule, complément du manuel fédéral, où ces exercices se trouvent décrits.
- 3 h. 40 Medicine-ball M. Moret.
- 4 h. 10 Préparation et application du jeu volleyball.
- 5 h. Clôture. J.-M. L.

U. I. P. G. — MESSIEURS

A PROPOS DE LA RETENUE SUR LES SALAIRES

A la suite d'un article paru dans la *Tribune de Genève* du 20 octobre, la Fédération des fonctionnaires, à la demande du Comité de l'U. I. P. G. (section des Messieurs) a adressé à la rédaction de ce journal la lettre ci-après.

21 octobre 1937.

*Monsieur le Rédacteur de la Tribune de Genève,**Genève.*

Monsieur,

Dans votre journal du 20 écoulé, nous avons pris connaissance d'un article intitulé : « La retenue temporaire sur les traitements des fonctionnaires ».

Permettez-nous de protester contre les inexactitudes qu'il contient, et surtout contre son caractère tendancieux.

L'auteur M. J. M. écrit : « La retenue de 1,7 million n'a pas paru insupportable aux citoyens qu'elle frappait ». C'est là une affirmation qui nous choque, car nombreux sont les fonctionnaires qui ont ressenti cruellement les effets de cette retenue aggravée par ceux de la dévaluation. Fallait-il que nous fissions des démonstrations publiques pour manifester notre mécontentement ? Nous lisons plus loin : « Du fait de la retraite, le peuple voit en eux (les fonctionnaires) des privilégiés, malgré la diminution imposée. Nous ne prétendons pas qu'il ait raison, mais c'est un *fait dont il faut bien tenir compte.* » Nous vous laissons apprécier toute la perfidie d'un tel argument. De plus l'article en son entier prête à la confusion, peut-être l'auteur l'a-t-il voulu ?

Nous protestons contre cet article et ne voulons pas être dupes d'un rédacteur qui, sous le couvert de la neutralité politique, risque de nous causer les pires préjudices.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à nos sentiments dévoués.

Le secrétaire :

M. THEILER.

Le président :

L. SERVETTAZ.

U. I. P. G. — DAMES**COMMUNIQUÉ**

Nous prions nos collègues de prendre note que : l'**Ouvroir de l'Union des Femmes** est transféré : **Place de la Fusterie, 5**, en plein centre, près des grands magasins, tél. 53.566.

Trousseaux - Layettes - Vêtements d'enfants - Lingerie fine et courante - Racommodages, etc.

NEUCHÂTEL**NOTRE ASSEMBLÉE TRISANNUELLE**

Réussie à tous points de vue, notre réunion trisannuelle du 16 octobre a apporté du réconfort dans les esprits et dans les cœurs. Les impressions bienfaisantes que chacun en a emportées permettront d'effacer l'affligeant souvenir qui demeurerait attaché à notre dernière assemblée générale de décembre 1936. Un rapprochement s'est opéré qui donne l'espoir que nous allons poursuivre notre voyage

dans cet esprit de confiance mutuelle qui fit notre force jusqu'aux jours d'orage.

La participation a dépassé les prévisions ; c'est devant trois cents personnes que le président de la S. P. N., M. H.-L. Gédet, ouvre la séance en saluant les invités : MM. Antoine Borel, Conseiller d'Etat ; Jean Wenger et Ch. Quinche, représentants du Conseil communal de Neuchâtel ; P. Bühler, inspecteur ; Ed. Wasserfallen, ancien directeur d'école ; J.-D. Perret et G. Schelling, directeurs ; F. Béguin, directeur de l'Ecole normale ; Voisard, délégué de la S. P. J. ; G. Faessler, président de la Société des professeurs, J. Decreuze et U. Matthey, membres d'honneur de la S. P. N.

Après l'exécution de l'Hymne neuchâtelois, sous la direction de M. L. Haemmerli, la parole est donnée à M. Paul Vouga, professeur à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel, pour sa conférence sur « *L'enseignement rationnel de la grammaire* ». Tout d'abord, M. Vouga constate qu'un très grand nombre d'élèves ne mordent pas à la grammaire, et il attribue leur répugnance pour cette discipline au fait que celle-ci est enseignée le plus souvent selon la didactique pédante, froide et conventionnelle qui préside à l'étude des langues mortes. Pour éveiller l'intérêt, il faut par un jeu de questions habilement conduit faire découvrir les lois de la langue qui sont en réalité plus simples qu'on ne le croit communément. Seulement, pour en dégager la simplicité, il ne faut pas les présenter à la manière des livres officiels tels que la Grammaire de l'Académie qui se tient parfois même en marge de la vérité des phénomènes. Par de nombreux exemples se rapportant à l'étude du pluriel, du féminin et de la conjugaison, M. Vouga montre quelle clarté projette sur le mécanisme de la langue la présentation des faits sous leur véritable jour, c'est-à-dire libérés du joug des définitions. Ainsi la règle du pluriel n'est vraie que pour l'œil ; mais pour l'oreille qui préside essentiellement à la connaissance de la langue, la lettre additionnelle n'est pas perçue et la règle est fausse au point de vue phonétique. Pour l'oreille, c'est donc l'article et tous ses commensaux : adjectifs numéraux, possessifs, etc., qui indiquent le pluriel.

Il faudrait surtout pouvoir noter les modifications heureuses que M. Vouga préconise pour simplifier l'étude des verbes irréguliers, lorsque l'enseignement s'adresse, comme à l'Ecole de Commerce, à une majorité de jeunes gens de langue étrangère. Nous ne saurions, pour nos leçons élémentaires, suivre pas à pas les vues parfois audacieuses de M. Vouga ; néanmoins, nous pourrions tirer profit de nombreuses suggestions qui se dégagent de son captivant et spirituel exposé.

L'auditoire se rend ensuite à la Rotonde pour la collation offerte par la section de Neuchâtel ; nous la remercions beaucoup, ainsi

que l'Etat et la Ville de Neuchâtel qui avaient eu l'amabilité de mettre, à la disposition des organisateurs, des vins d'honneur qui furent fort appréciés.

Puis, nous retournons à l'Aula pour l'assemblée administrative. On chante d'abord la patrie, et le président salue un dernier contingent d'invités ; c'est l'état-major de la Romande, de la Vaudoise et des deux sections genevoises qui vient d'arriver : c'est G. Willemin, au masque romain, l'actif président de la Romande accompagné de son trésorier Ch. Serex et du rédacteur de l'*Educateur* A. Rudhardt ; c'est A. Borloz, président de la Vaudoise et son collègue Lavanchy ; c'est M^{me} Borsat et Ch. Duchemin de Genève, qui sont venus nous donner une preuve de leur cordiale amitié pour les Neuchâtelois. Nous en avons été touchés.

M. Gédet aborde ensuite l'ordre du jour. Personne ne désirant la lecture du procès-verbal, le président s'adresse alors à M. Paul Bühler, inspecteur, qui, atteint par la limite d'âge, va abandonner son poste après 47 ans de service accomplis dans l'enseignement, l'administration scolaire communale ou cantonale et l'inspection où il fit son entrée en 1926. En termes cordiaux, M. Gédet rappelle que dans ses rapports avec le corps enseignant, M. Bühler a toujours fait preuve de bonté et de bienveillance ; il fut pour ses administrés un animateur, un conseiller plutôt qu'un contrôleur rigide de leur activité, semant sur son chemin les encouragements dictés par un cœur compatissant et d'une étonnante jeunesse malgré l'âge. Ses visites étaient accueillies avec plaisir tant par le corps enseignant que par les élèves qui aimaient l'anecdote ou la petite histoire que l'inspecteur souriant ne manquait jamais de leur conter. M. Bühler a ainsi conquis l'estime et l'affection du corps enseignant primaire neuchâtelois qui lui garde une vive gratitude. M. Gédet, en témoignage de reconnaissance, remet à M. Bühler un souvenir sous forme d'une pièce d'argenterie.

Des applaudissements retentissent jusqu'au moment où M. Bühler, d'une voix qu'entre coupe l'émotion, remercie la S. P. N. pour la manifestation dont il vient d'être l'objet. En prenant congé de nous, il nous assure qu'il garde le meilleur souvenir de ses onze années d'inspection en raison des relations agréables qu'il a entretenues avec le corps enseignant. Il s'est efforcé de faire aimer et respecter l'école populaire ; il l'a défendue comme il a défendu aussi l'honneur du corps enseignant. Il a travaillé à l'amélioration des moyens d'enseignement. M. Bühler ajoute qu'il a cherché à propager l'école souriante, qu'il a encouragé l'éducation de la volonté, de l'effort et du cœur. Ces derniers propos du bon inspecteur qui s'en va ont touché bien des cœurs et des larmes discrètes ont coulé.

(A suivre.)

J.-Ed. M.

COURS DE GYMNASTIQUE

pour membres du corps enseignant placés dans des conditions défavorables

à La Chaux-de-Fonds, du 20 au 25 septembre 1937.

Un cours de gymnastique en automne, est-ce possible ? Certes, c'est une innovation, mais qui avait sa raison d'être puisque de nombreux collègues n'ont pas de vacances au moment des cours d'été. La forte participation, le zèle apporté au travail, les progrès réalisés sont une preuve indéniable de la nécessité d'un tel cours et de sa réussite.

Le choix des professeurs était très heureux : MM. B. Grandjean de Neuchâtel et L. Perrochon de Bercher, tour à tour, nous firent passer en revue les différentes matières du manuel, tenant toujours compte des conditions défavorables où nous sommes placés.

Quelques leçons-types et de nombreux conseils, glissés au cours des exercices, nous prouvèrent qu'il est parfaitement possible d'enseigner la gymnastique, simultanément à des enfants de plusieurs degrés. Il suffit pour cela de doser les difficultés. Par exemple, dans les exercices de course, ayons trois parcours : le plus long pour le degré supérieur, un intermédiaire pour le degré moyen et un plus court pour les petits élèves. De même dans les courses d'obstacles, augmentons les difficultés suivant l'âge des enfants. Si, en général, les pas et sautilllements ne sont pas prévus pour les garçons, on peut les faire exécuter dans les classes mixtes aussi bien par les garçons (et cela les assouplira certainement) que par les filles. Il est aussi très facile pour les préliminaires de diviser la classe en deux ou trois groupes ou de laisser les petits imiter de leur mieux le maître et les camarades plus âgés. On organisera aussi deux jeux à la tête desquels on placera un surveillant qualifié et le maître voyagera de l'un à l'autre.

L'excursion prévue se fit malheureusement par le brouillard, mais délassa agréablement les muscles fatigués. Nos directeurs de cours nous entretenaient dans des causeries fort intéressantes des excursions scolaires exercices en campagne.

MM. les inspecteurs, le colonel Steiner et M. Montandon, lors de leurs visites se déclarèrent fort satisfaits de l'ambiance du cours et du travail que l'on y faisait.

En effet, grâce à la compétence de nos directeurs que nous remercions, à leur enseignement simple, mais complet, joyeux et souriant, nous travaillâmes de notre mieux, avec l'ardent désir de voir un tel cours être organisé à nouveau afin que nous puissions parfaire nos connaissances et progresser dans l'art de la gymnastique.

Nos remerciements chaleureux s'en vont à la S. S. M. G. pour l'heureuse initiative qu'elle a eue et nos souhaits pour qu'elle récidive.

C. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LE STYLE ROMAN ST-URSANNE, PORTAIL SUD

III. Autres caractères du style roman.

L'examen extérieur d'un édifice ne peut nous donner une idée complète d'un style d'architecture ; il nous faut observer d'autres points de construction ou de décoration. Le plan des grandes églises romanes présente la forme d'une croix latine. Les deux bras de la croix sont les deux transepts. A ceux-ci sont adossés une *abside* et des *absidioles* semi-circulaires couvertes par des demi-coupoles ou voûtes en cul-de-four (St-Sulpice, Vaud ; ruine de St-Triphon près d'Aigle). Dans les grandes églises, le sommet de la croix forme le chœur. L'endroit où se rencontrent les transepts, le chœur et la nef est nommé : croisée des transepts ; celle-ci est couverte par une *coupole* ou par une *voûte d'arêtes* résultant de la pénétration à angle droit de deux demi-cylindres de même diamètre. Au-dessus s'élève le clocher. Dans le cas de la coupole, un problème se posait : passer du plan carré au plan circulaire ; on y est arrivé en élevant, sur les angles du carré, de hauts triangles concaves (des *pendentifs*) ou bien en construisant à ces mêmes angles des sortes de niches basses, ayant la forme d'un demi-tronc de cône couché (des *trompes*).

La nef et les bas-côtés sont couverts non plus de charpentes mais de *voûtes en berceau* renforcées de loin en loin au moyen d'un arc en saillie intérieure, l'*arc-doubleau* qui s'appuie sur les piliers et auquel correspond, à l'extérieur de l'édifice, un contrefort bien visible. Parfois la nef et très souvent les bas-côtés sont divisés en espaces carrés (travées) recouverts chacun par une voûte d'arêtes.

L'église St-Jean-Baptiste à Grandson a ses bas-côtés recouverts par des demi-berceaux (quarts de cylindre) qui contrebutent la voûte de la nef selon la formule .

Bonmont a une nef couverte d'un large *berceau en tiers-point* (arcs brisés) contrebuté par une série de petits berceaux semblables construits perpendiculairement à l'axe de la nef, sur chaque travée des bas-côtés.

Les plus anciens *chapiteaux* romans ont la forme d'un cube dont les coins inférieurs ont été arrondis. Peu à peu, ils s'ornent de volutes, de rinceaux de feuillage, d'éléments géométriques, d'animaux ou de monstres et enfin de personnages. La face inférieure des murs est fréquemment ornée de grandes arcades aveugles dont la poussée s'exerce sur des colonnes engagées (abside, St-Prex.) Les fenêtres

accouplées, sont encadrées de colonnes et munies d'arcs de décharge (Nyon).

Parfois les absides des temples romans portent des *peintures* (Montcherand sur Orbe). La disposition des personnages rappelle en tous points la décoration des tympanes. C'est l'illustration de la seconde vision de saint Jean, décrite aux chapitres IV et V de l'Apocalypse : Dieu, dépeint « en Majesté », est assis sur un trône dans le ciel, entouré d'un arc-en-ciel. Près de lui se tiennent les quatre animaux symbolisant les évangélistes : l'homme ailé ou Matthieu, le lion ou Marc, l'aigle ou Jean, le taureau ou Luc. La présence de ces peintures dans cette modeste église s'explique par l'inter-dépendance que voici : Montcherand-Terre des Clées-Prieuré de Baulmes-Monastère de Payerne-Abbaye de Cluny.

Les faces extérieures des édifices romans sont presque toujours décorées, chez nous du moins, d'un élément caractéristique : les *bandes murales*, formées par une suite verticale de pierres en saillie, reliées vers le haut par une ou plusieurs arcades. On peut les voir à toutes les parties de l'édifice ; elles donnent l'impression de petits contre-forts. Aux clochers, elles atteignent parfois une très grande longueur (Bourg-St-Pierre).

Mais la création la plus heureuse des constructeurs romans se trouve dans l'érection de ces agrestes *clochers* qui s'harmonisent si bien avec le paysage ou les vieux toits de la bourgade moyenageuse. Plus tard, lorsque le gothique s'installera dans le corps de l'église, le roman s'attardera longtemps encore au clocher : la tradition romane ! Les clochers sont presque toujours des tours carrées couvertes d'une pyramide régulière à quatre ou huit faces. Celui de St-Pierre-de-Clages (Conthey) mérite une mention spéciale : sa tour, si noble et harmonieuse, est octogonale.

Bien que l'art roman soit essentiellement religieux, on le trouve néanmoins dans quelques édifices civils. Le castel de Chillon conserve une crypte où s'élève encore un autel cubique en maçonnerie. Mais le meilleur exemple, purement civil, pourrait-on dire, se voit au château de Neuchâtel dont une partie de façade est rehaussée d'une riche ornementation romane. L'image de cette rareté est reproduite dans le livre d'histoire de nos écoles primaires, page 28, sous ce titre : La partie la plus ancienne du château de Neuchâtel. C'est bien, en effet, avec le style roman, d'ancienneté qu'il s'agit, de pierres rongées par les siècles ou, parfois, hélas ! mutilées par la main des hommes.

Paul BURNET.

LA DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE

Le Conseil national, dans sa séance du 23 juin dernier, a entendu une interpellation de M. Vallotton qui demandait la création d'une commission fédérale chargée de rapporter sur un ensemble de ques-

tions concernant la défense nationale. Dans l'esprit de l'interpellateur, *la défense nationale doit s'étendre à toutes ces choses visibles et invisibles qui nous sont propres et qui constituent le patrimoine helvétique*. C'est l'histoire, la culture du pays, ses particularités géographiques, ethniques, psychologiques, ses traditions, ses aspirations.

Je ne veux point ici poser tous les points d'interrogations qui surgissent à l'énoncé d'un tel programme. N'est-ce pas Ramuz qui, dans « Besoin de grandeur », note la confusion entre ce que l'on ressent authentiquement et l'utilisation politique ou nationaliste, qu'on a pu faire de sentiments analogues et qui dénonce cette fausse grandeur ? Et que dire d'aspirations qui constituent un patrimoine ?

M. Vallotton souhaite un rapprochement entre les Confédérés pour créer une unité nationale. Comment y parvenir ? « Par une action qui doit commencer à l'école, se poursuivre à l'armée et englober tout notre peuple. » Le plan qui a été soumis à M. le conseiller fédéral Etter comporte huit points, desquels les deux premiers intéressent directement l'école primaire. Il s'agit d'abord de *l'enseignement de l'histoire suisse*. M. Vallotton a l'impression très nette que l'histoire suisse n'occupe pas dans nos programmes scolaires et universitaires la place qui lui revient et préconise, pour renforcer et animer cet enseignement, des projections lumineuses, des films et des pèlerinages aux lieux les plus sacrés de notre histoire.

La résolution votée à Lucerne, le 30 mai, par le Congrès des Instituteurs suisses en faveur de l'enseignement civique, a toute l'approbation de l'interpellateur.

Le second point concerne l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires, secondaires et à l'Université. En général, la seconde langue nationale est enseignée sensiblement de la même manière dans les écoles primaires ou secondaires de notre pays. Mais l'étude du français est beaucoup plus poussée en Suisse allemande que l'étude de l'allemand en Suisse française. Et M. Vallotton demande s'il ne serait pas possible de commencer plus tôt l'enseignement de la seconde langue nationale, « en profitant de la facilité bien connue des enfants pour les langues. » Il demande aussi s'il ne serait pas possible de mettre à la disposition de nos écoliers une anthologie où figureraient quelques pages de nos prosateurs et poètes suisses dans les quatre langues nationales.

Mais ce n'est pas tout. La langue que parle la majorité des Suisses, c'est le schwyzerdutsch. Cette langue, dit M. Vallotton, est comme une cuirasse qui protège la Suisse alémanique contre l'influence de la grande puissance voisine. Il souhaite que l'on en étudie les éléments dans les écoles de la Suisse romande.

Les autres points de l'interpellation concernent l'enseignement des langues nationales dans les écoles supérieures, les échanges de

jeunes gens, la traduction d'œuvres d'auteurs suisses, la presse, la radio et les films, enfin les voyages populaires.

Dans sa réponse, M. le conseiller fédéral Etter souligna que le premier défenseur de la culture, ce n'est pas l'Etat, mais l'homme, le citoyen. Ensuite seulement vient l'Etat, et, chez nous, c'est l'Etat cantonal. La Confédération a deux tâches : 1. Celle d'assurer un contact entre les différentes cultures de notre pays ; 2. Celle de défendre le patrimoine commun. Le Conseil fédéral se déclara donc disposé à organiser, à côté de la défense militaire, la défense spirituelle du pays. Un rapport sera adressé à l'assemblée et une commission réunie.

Tels sont les points saillants de l'interpellation de M. Vallotton et de la réponse du Conseil fédéral. Les associations pédagogiques se doivent de les examiner et de les discuter.

ROBERT JAQUET.

INFORMATIONS **AUBERGES DE JEUNESSE**

IIIe cours pour chefs d'excursion.

Le comité de la Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse a toutes raisons de témoigner d'une joyeuse confiance. Les deux premiers cours pour chefs d'excursions, tenus à Rotschuo et à Rotberg, ont provoqué un tel enthousiasme parmi tous les participants que l'organisation d'un troisième en est devenue pour ainsi dire urgente. Cette fois-ci, on a prévu quelque chose de tout à fait spécial ; voici : le cours sera donné en Suisse romande dans les magnifiques environs de Lausanne. Ce sera un cours de caractère vraiment national, avec des causeries en français et en allemand. En Suisse romande, les adeptes du tourisme pédestre travaillent déjà avec ardeur à des conférences sur des sujets nouveaux, vivants et instructifs ; ce sera donc un vrai plaisir de suivre un programme si varié. On a choisi comme conférenciers de véritables connaisseurs du tourisme pédestre qui peuvent parler de leur sujet sur la base d'expériences faites. La Suisse romande fait donc signe à tous ceux qui désirent, grâce au IIIe cours pour chefs d'excursions, jouir d'un enseignement précieux sur le tourisme des jeunes.

On obtient tous renseignements auprès du Secrétariat de la Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse, Seilergraben 1, Zurich I, tél. 27.247. Le numéro de septembre de la revue *Auberge suisse de la Jeunesse* contient un programme détaillé du cours.

LECTURE LITTÉRAIRE

LA TOUSSAINT

Entre toutes ces Toussaints, je me souviens de celle où s'acheva ma quinzième année. Pendant les interminables vêpres, un soleil voilé mais brûlant encore nous faisait étouffer dans nos uniformes d'hiver...

Ce jour d'arrière-automne était si pareil à un après-midi de printemps, que je marchais avec langueur et souhaitais je ne savais quelle occasion de pleurer ou de rire.

... Nous nous dirigeâmes vers le cimetière.

En l'honneur des morts, la rue était emplie de lents promeneurs si accoutumés au travail qu'ils semblaient embarrassés des loisirs qu'on leur donnait.

A la porte, les marchands amoncelaient de neigeux chrysanthèmes.

FRANÇOIS MAURIAC, *La robe prétexte*.

Grasset, édit.

La Toussaint.

Elle faisait lentement son pèlerinage de tombe en tombe. Elle jetait les fleurs flétries, balayait les feuilles mortes, nouait les couronnes, s'asseyait sur son pliant, regardait, songeait, détachait du bout de son ombrelle, distraitement, une moisissure de mousse sur une pierre plate.

Puis elle se levait, se retournait comme pour dire au revoir à la tombe qu'elle quittait, allait plus loin, s'arrêtait encore, causait tout bas, comme elle avait déjà fait, avec ce qui dormait de son cœur sous cette pierre.

E. et J. DE GONCOURT.

Germinie Lacerteux, Fasquelle.

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

ANNUAIRE INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT 1937

446 pages, 245 × 160. Collection des publications du Bureau international de l'éducation. En vente dans les librairies et au Bureau international de l'éducation (Palais Wilson, Genève), au prix de 12 fr. suisses relié toile.

Avec l'édition de 1937, l'*Annuaire international de l'Éducation et de l'Enseignement*, publié sous la direction du directeur-adjoint du Bureau international de l'éducation, M. Rossello, est entré dans sa cinquième année.

L'annuaire de 1937 concerne 57 pays, soit cinq pays de plus que celui de 1936, un plus grand développement a été donné à l'étude d'ensemble du mouvement éducatif placée au début du volume et l'annuaire contient pour la première fois des tableaux statistiques récapitulatifs permettant aux lecteurs de se rendre compte des progrès de l'enseignement primaire et secondaire pendant les cinq dernières années (118 pages de statistiques au total).

Comme les volumes précédents, l'annuaire de 1937 renferme des études monographiques concernant les principales innovations

pédagogiques introduites dans chaque pays pendant l'année écoulée et des données budgétaires sur la participation des ministères de l'instruction publique, des autres ministères, des administrations provinciales et des administrations municipales, aux frais occasionnés par l'enseignement. Il renseigne aussi sur le coût de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement professionnel, de l'enseignement supérieur, etc. et sur les traitements minimum et maximum du personnel enseignant de tous les degrés. L'annuaire 1937 contient finalement des tableaux statistiques sur le nombre des écoles enfantines, primaires, primaires supérieures, secondaires, complémentaires, professionnelles et normales, des universités et autres écoles supérieures de chaque pays, ainsi que le nombre de maîtres, maîtresses et élèves de chaque sexe aux différents degrés de l'enseignement. Ces tableaux statistiques ont été élaborés de façon à pouvoir se rendre compte du développement non seulement de l'enseignement public mais aussi de l'enseignement privé dans chacun des pays.

Au moment où l'éducation comparée réalise de si grands progrès, il est clair qu'il serait difficile à tous ceux qui, de par leur fonction, doivent se tenir au courant du mouvement éducatif non seulement dans leur pays mais dans le reste du monde, de se passer de la documentation contenue dans ce dernier volume de l'*Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement*. La consultation des cinq volumes déjà parus devient du reste nécessaire pour tous ceux qui voudraient connaître l'histoire de l'éducation mondiale au cours de la période 1932-1937, une des périodes les plus passionnantes sans doute qu'a traversées l'éducation depuis le début du siècle.

Eléments d'économie politique et de géographie économique, par James Schwar.

Sous la signature de M. James Schwar, inspecteur scolaire, un des collaborateurs de notre journal, il vient de sortir de presse un ouvrage intitulé *Eléments d'économie politique et de géographie économique*, renfermant une préface de M. P. Perret, conseiller d'Etat, chef du département de l'Instruction publique et des Cultes.

Plusieurs pages traitent des questions d'orientation professionnelle, d'apprentissage et de travail dans notre pays; aussi sommes-nous certain que les membres du corps enseignant qui dirigent une classe du degré supérieur ou qui enseignent dans les cours post-scolaires tiendront à posséder cet ouvrage, d'autant plus qu'il est vendu au prix de revient, soit à 1 fr. 10 l'exemplaire. (On peut se le procurer, soit en s'adressant à M. James Schwar, hôtel de ville, à Lausanne, soit à M. Henri Moulin, imprimeur, à Lausanne également.)

Il n'existe actuellement aucun manuel semblable écrit en français, c'est pourquoi il est recommandé aux maîtres enseignant dans les cours professionnels par la Commission suisse du matériel didactique, qui a examiné le manuscrit.

Le livre est imprimé sur un papier de première qualité et protégé par une couverture en « presspahn », la plus coûteuse qui soit, mais aussi la meilleure et la plus durable.

Au cours des 112 pages de texte, nous relevons de nombreux tableaux et graphiques, ainsi que les titres des principaux chapitres suivants :

Population : désertion des campagnes ; immigration ; émigration ; caractère et mœurs de la population ; folklore.

Apprentissage et profession ; contrat de travail ; contrat collectif de travail ; contrat d'apprentissage ; chômage ; corporations.

Ressources économiques de la Suisse : agriculture ; produits minéraux ; principales industries ; avantages et inconvénients que la Suisse offre à ses habitants.

Le capital, le capitalisme ; le travail ; la division du travail ; salaires.

Les étapes de l'évolution industrielle ; la concentration des entreprises ; l'intégration ; la standardisation ; la rationalisation.

L'électricité ; les voies de communication ; les transports ; les P.T.T.

Le commerce ; importations et exportations ; statistiques.

Nos relations avec l'étranger ; traités ; douanes ; protectionnisme et autarchie.

Les monnaies ; inflation ; déflation ; dévaluation ; les banques ; la Bourse ; les caisses d'épargne ; les assurances.

Les bureaux internationaux. Etc., etc.

DANS LES REVUES

Suisse romande : Revue de Littérature, d'Art et de Musique, éditions La Concorde, Lausanne.

Une revue de plus qui essaie de faire entendre sa voix au lecteur suisse romand. L'entreprise n'est pas facile, bien d'autres ont échoué. Cependant, de nouveaux enthousiastes tentent la chance. Qu'elle leur soit favorable !

Si j'avais beaucoup de temps — et d'autre chose aussi — je ne lirais que des revues ; celles-là surtout de qui la vie commence et dont l'existence est un problème difficile pour ceux qui ont la lourde tâche de la faire durer.

Les revues « arrivées » sont à mon gré beaucoup moins intéressantes. Le but que *Suisse romande* se propose, la préface du premier numéro l'exprime en ces termes :

« Sans méconnaître les efforts, les réussites qui, des *Cahiers vau-*

dois à la *Revue de Genève*, d'*Aujourd'hui à Présence*, ont, depuis la guerre, permis à nos écrivains et à nos artistes de dire ce qui leur importait, nous voulons tenter une fois pour toutes de rallier dans une même publication, d'inviter à notre tribune toutes les forces, reconnues ou neuves, que peut compter la Suisse romande... »

De la prose, des vers. Des morceaux achevés, d'autres qui sont des promesses. Des écrivains connus, d'autres dont la renommée n'a pas encore crié le nom, et, par-dessus tout cela, beaucoup d'espoir : telle se présente *Suisse romande*. Alb. R.

* * *

Le numéro suisse de la revue : *Esprit*.

C'est le numéro d'octobre, où des Suisses cherchent à expliquer la Suisse. Une série d'articles sur la neutralité (de Rougemont), le fédéralisme (Schorderet), la nécessité d'une culture (Kohler), les conflits sociaux (Pierre Reymond) est précédée d'une Lettre de C. F. Ramuz, posant des questions. En voici quelques-unes :

L'unité de la Suisse ne résulterait-elle pas de certains « manques » de certains vides, dans les hautes régions du sentiment et de la pensée ?...

La Suisse serait-elle neutre, non seulement politiquement, mais, si je puis dire, physiologiquement avec toutes les conséquences qu'on devine ?...

Est-il possible que nos particularités cantonales, qui sont riches à mon sens de larges développements, puissent coïncider sur le « plan fédéral », comme nous disons chez nous ?...

Et le numéro tout entier est un ensemble de réponses. Sans nous convaincre toutes, du moins provoquent-elles de salutaires réflexions. C'est que les problèmes y sont dégagés de toutes considérations locales, de tout souci mesquin « d'avoir raison ». Et, ayant lu ce numéro, l'on se sent soudain autrement fier d'être Suisse, autrement soucieux de le rester.

Quelques chroniques complètent les articles. A. Niklaus intitule la sienne « L'Ecole et l'esprit public », et esquisse un projet de réforme de l'enseignement qui serait une véritable rénovation. A mon avis, il touche juste quand il place au premier plan la tâche « de sélectionner un corps enseignant qui ait le goût et les aptitudes de l'enseignement et lui donner en même temps qu'une culture, une véritable formation professionnelle ». Le malheur, c'est qu'il n'indique pas comment.

En ai-je assez dit pour faire pressentir l'intérêt passionnant que l'on prend à lire ce faisceau d'articles, vivants, souvent lucides, toujours attrayants par la vigueur du ton et la variété des points de vue. Les Suisses se réveillent. Quand donc sera-ce le tour des pédagogues, que Ramuz aime moins, dit-il, que les horlogers ? R. J.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRÊTS DE CAPITAUX
ACHAT ET VENTE DE TITRES
GÉRANCE DE FORTUNES
PAIEMENT DE TOUS COUPONS

25 agences et 3 sous-agences dans le canton

AGENCE A LAUSANNE : PLACE BEL-AIR

BON PIANO

cordes croisées, à vendre ou
à louer, cause double emploi

Conditions avantageuses. S'adresser à **Mlle M. Gerber**, institutrice,
rue de la Gare, 14, **Le Locle**.

Noël ! Noël !

Grand choix de chœurs mixtes, d'hommes
et d'enfants, édités par la commission inter-
ecclésiastique romande de chant religieux.

S'adresser pour choix et commandes à **M. L. Barblan**, past. Lausanne,
Bergières, 1.

SOLFIATEUR PANTILLON

grand modèle est cherché pour Société. Offres détaillées sous chiffre
X 29620 L, à Publicitas, Lausanne.

Empaillage de tous les ani- maux pour écoles

Fabrication de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, **M. Layritz**, Bienne 7, ch. d. Pins 15





Jaggi + Wüthrich

**Lutte ardente,
bière fraîche!**

Parlez-moi de ça!



**La bière, le champion
des désaltérants!**

F 16

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LE GLOBE TERRESTRE

DE

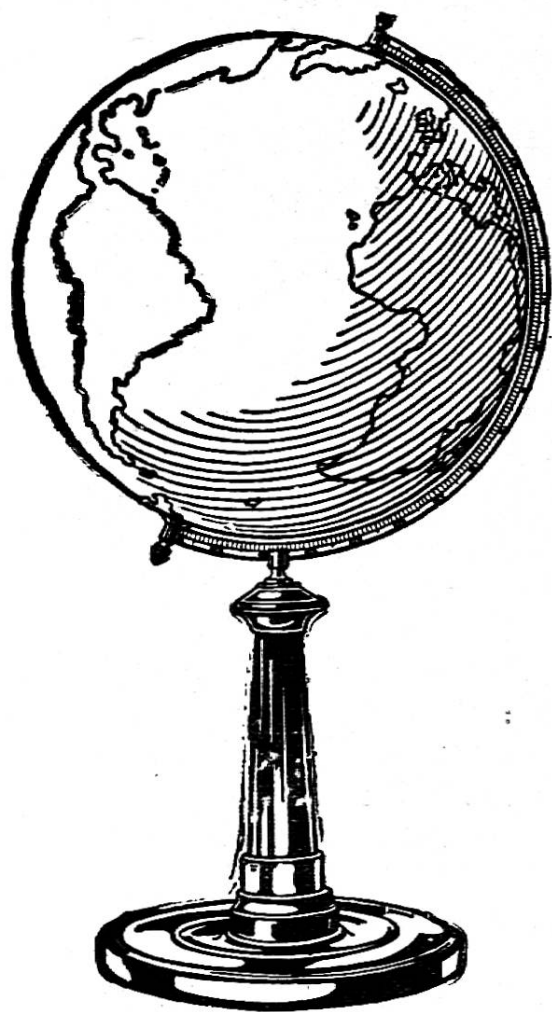
WAGNER ET DEBES

 Complètement mis à jour par **H. FISCHER**

ÉCHELLE DE 1:42 000 000

au prix de Fr. 30.—

Ce globe mesure 96 cm. de circonférence et 34 cm. de diamètre. Il porte de nombreuses indications topographiques, montagnes et fleuves, ainsi que les grandes subdivisions politiques des pays et les principales lignes de chemins de fer. Parmi les objets qui peuvent servir à l'enseignement de la géographie, le **GLOBE TERRESTRE** a une importance toute particulière. N'est-il pas un des moyens les plus suggestifs pour réaliser aux yeux des enfants de simples expériences d'une grande portée?



Cette sphère, montée sur un pied, fait comprendre à l'élève, mieux que des mots, la forme de notre terre, sa situation par rapport au soleil et aux planètes, sa rotation autour de son axe (phénomène du jour et de la nuit), sa révolution autour du soleil (saisons), etc. Cela ne représente-t-il pas précisément les faits élémentaires de la science géographique qu'il est indispensable de fixer dans l'esprit des élèves? Combien est plus vivant, plus actif un enseignement où l'expérience faite par le maître, répétée par les élèves, ajoute un élément concret et même tactile au souvenir visuel.

L'examen de la forme du globe terrestre, de la répartition des terres et des mers, des zones climatiques, des méridiens et des parallèles et de leur utilité comme points de repère à la surface de la terre, de la situation de l'Europe par rapport au monde, de celle de la Suisse par rapport à l'Europe, l'origine du système métrique, etc., voilà quelques-unes des questions qui gagnent infiniment à être abordées quand on dispose de cet admirable instrument de travail qu'est un **GLOBE TERRESTRE**.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle